TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION

II. VOLET FINANCIER

III. PROJET 1

Une Ville de la diversité culturelle et sociale pour un habitat durable

IV. PROJET 2

Une infrastructure collective au service de la population

V. PROJET 3

Une ville innovante en éco-construction et en éco-gestion

VI. COORDINATION

VII. COMPTES ANNUELS 2014

I. INTRODUCTION

Comme nous le rappelons chaque année, les activités de notre asbl L-Carré sont liées depuis l'année 2002 au financement octroyé par la Politique des Grandes Villes du Gouvernement Fédéral. La Ville de La Louvière nous a désigné pour assurer le pilotage et la coordination pratique et financière du Contrat de Ville Durable.

A ce titre, une convention lie la Ville de La Louvière au Gouvernement Fédéral, notre rôle essentiel étant le pilotage de cette convention.

Depuis l'année 2007, nous avons travaillé dans l'incertitude de la reconduction des subsides, ce qui ne nous a pas empêchés de mener à bien les différents projets que nous vous présenterons tout au long de ce rapport d'activités.

Cette année 2014 marque la fin de la subsidiation de nos projets par le Gouvernement Fédéral et vers le transfert à la Région Wallonne à partir de 2015

Mais cette année a surtout été marquée par le lancement du projet Move Your City. Ce projet, issu des Ateliers Projet de Ville Durable visait les jeunes âgés de 18 à 30 ans désireux de mettre en oeuvre des projets dans leur commune.

Nous développerons ce projet dans notre rapport d'activités que nous vous invitons à parcourir.

L-carré
La Louvière, une ville à vivre

II. Volet Financier

En 2014, la Ville de La Louvière a pu bénéficier d'un montant indexé de 2.467.122,00€. L'asbl L-Carré a, quant à elle, bénéficié d'un montant de 590.352,00 €.

1. DIRECTIVES FINANCIERES

La convention 2014 est considérée comme une convention à part entière, reposant sur la même base que la convention de 2013, à savoir les trois mêmes objectifs stratégiques avec la possibilité d'introduire de nouveaux projets sans engagement de personnel supplémentaire. Le nombre total de travailleurs subsidiés ne peut augmenter par rapport à la convention 2013. Si de nouveaux projets sont intégrés à la convention, pour lesquels du personnel doit être engagé, ces nouveaux postes doivent être compensés par une réduction des postes financés sur d'autres projets (réduction en ETP *et* réduction en frais de personnel).

1.2 Engagement de la subvention :

➔ La date ultime de l'engagement des dépenses prévues dans le cadre de la convention 2014 était le 31 décembre 2014. Une prolongation de la date d'engagement des investissements au 30 juin 2015 est possible moyennant l'accord du Ministre chargé des Grandes Villes et sur base de justification.

➔ **Justification des dépenses d'investissement** :

- Les décomptes doivent être introduits avant le 1er octobre 2016.
- Après cette date, l'accord du Ministre chargé des Grandes Villes est requis.

➔ Les frais de personnel et de fonctionnement doivent être justifiés avant le 30 juin 2015, après cette date, l'accord du Ministre chargé des Grandes Villes, est requis.

1.3 Liquidation de la subvention:

➔ Aucune avance n'est versée sur le montant total.
➔ La liquidation de la subvention se fait sur base d'un dossier de paiement à introduire à l'administration fédérale pour le 30 juin 2015 au plus tard. Pour les investissements, cette date ultime est le 1er octobre 2016.

1.4 Subventionnement des projets et règles de glissements :

Pour optimiser le budget de la Ville, des glissements sont possibles entre postes au sein d'un même projet et entre projets selon les directives financières de 2014.

Règles :

- Entre postes au sein d'un même projet jusqu'à 30% du montant total du poste via une demande écrite auprès de l'administration fédérale ;
- Entre projets, maximum 20% du montant total du projet ⟶ demande auprès du Ministre chargé des Grandes Villes ;
- Si la modification du budget est de plus grande importance, la demande doit être faite auprès du Ministre. Si cette demande est acceptée, un avenant à la convention sera établi.

Depuis 2013 :

- De nouveaux projets peuvent être présentés sous certaines conditions ;
- Pas d'engagement supplémentaire de personnel ;
- Les enveloppes au sein des projets peuvent être modifiées.

Comité d'accompagnement du Contrat de Ville Durable de la ville de La Louvière

Les membres du Comité d'accompagnement sont :

1.1. La Ville : Monsieur le Bourgmestre - Le Président
- A.P.C
- Logement et Développement Durable
- Environnement et Politique des Quartiers
- Travaux
- Cadre de Vie
- Finances
- Cellules Marchés Publics

1.2. L-Carré
1.3. CPAS
1.4. PGV : représentant de l'Administration Fédérale
1.5. Centre Indigo
1.6. Evaluateur : Université de Mons (désignée en 2012)

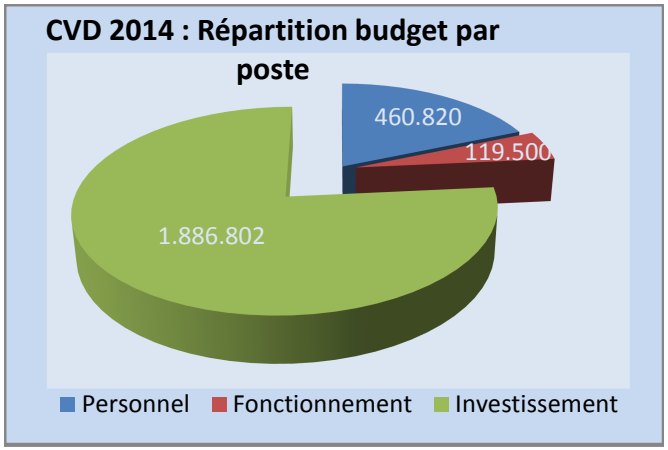

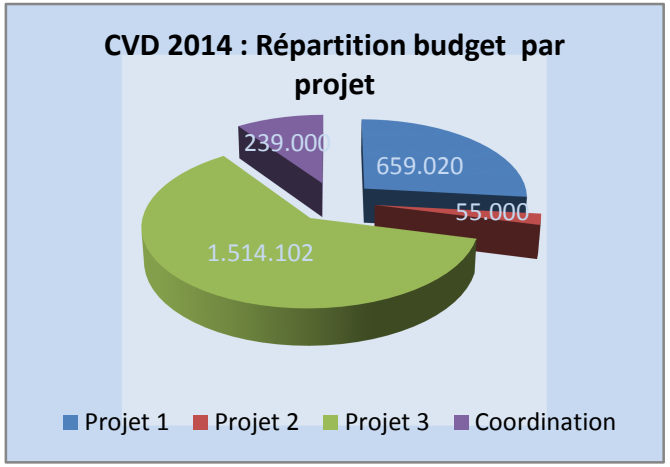

2. *REPARTITION BUDGETAIRE*

Le contrat de ville durable de La Louvière est réparti en 3 projets plus la coordination.

- Projet 1 : Une Ville de la diversité culturelle et sociale axée sur les Maisons de Quartiers (travail de cohésion sociale sur les quartiers), APVD – Move Your City, aires de jeux, épicerie sociale, décrocher la lune ;
- Projet 2 : Une infrastructure collective au service de la population : la Maison des Associations pour accueillir les activités des associations de la Ville et de la région ;
- Projet 3 : Une ville innovante en éco-construction et en éco-gestion, qui comprend le Plan Logement de la Ville, la rénovation des espaces de convivialité (Cité Leburton, place des Trieux, place de Strépy), la maison des musiques ;
- Coordination : Pilotage des projets, l'ASBL veille au respect des objectifs de la convention et au respect des directives financières et assure le suivi administratif et financier des projets en collaboration avec les partenaires du Contrat de Ville Durable.

Chaque projet est réparti en 3 postes : frais de personnel, frais de fonctionnement et frais d'investissement. Ce dernier poste représente plus de 2/3 (72 %) du budget total du contrat de ville 2014. Les objectifs que soutient le contrat de ville durable de La Louvière sont :

- l'aménagement d'espaces de convivialité : Cité Leburton, place des Trieux, place de Strépy
- le renforcement de la cohésion sociale des quartiers en difficulté ;
- l'aménagement, équipement et financement des maisons de quartiers afin d'organiser des activités intergénérationnelles pour le quartier et entre quartier ;
- l'élimination des chancres urbains ;
- la création de logement de type social ou moyen permettant l'accès au logement aux personnes à revenus faibles ou moyens, aux familles monoparentales…

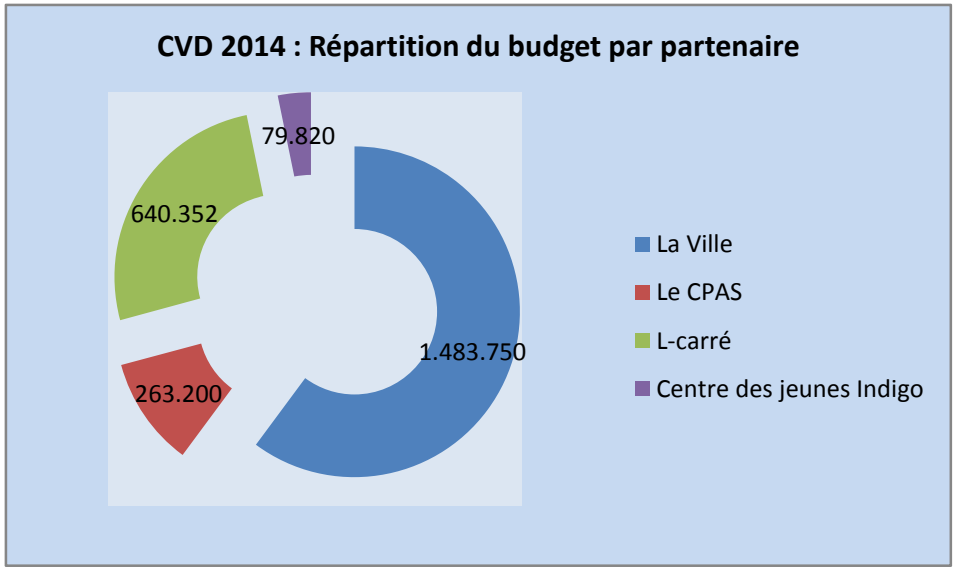

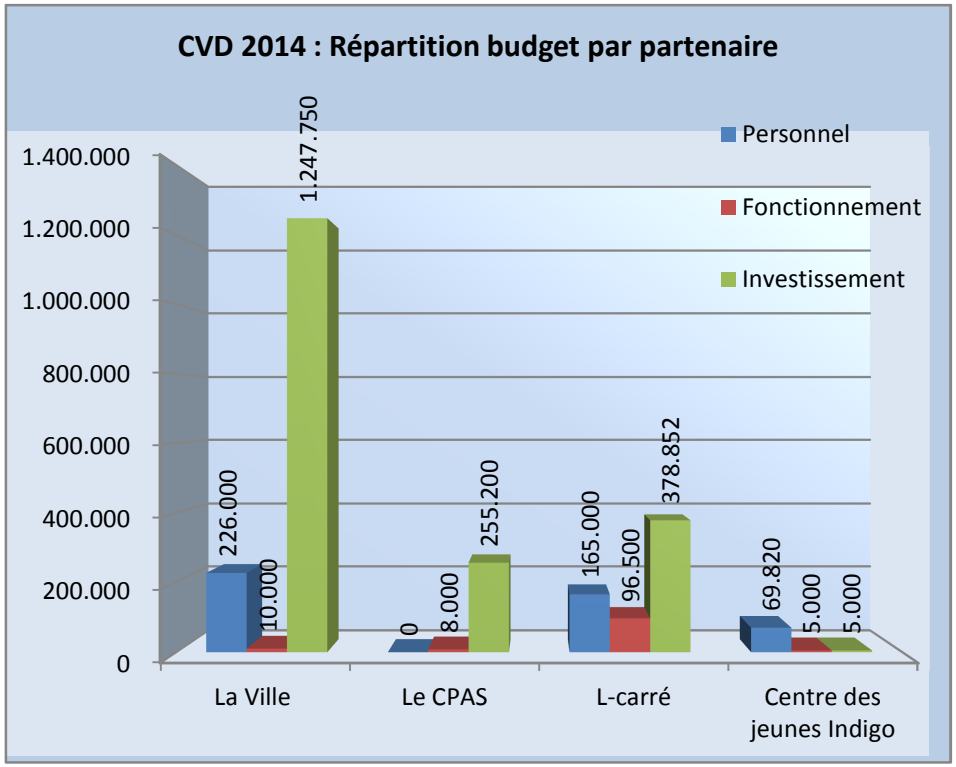

Pour l'exécution du programme Contrat de Ville Durable, la Ville a signé des conventions particulières avec différents partenaires sauf le CPAS, signataire de la convention avec le fédéral. Un budget est attribué à chacun en fonction des projets proposés. Le travail des partenaires se fait principalement dans les quartiers. La répartition du budget par partenaire est représentée par les graphiques suivants :

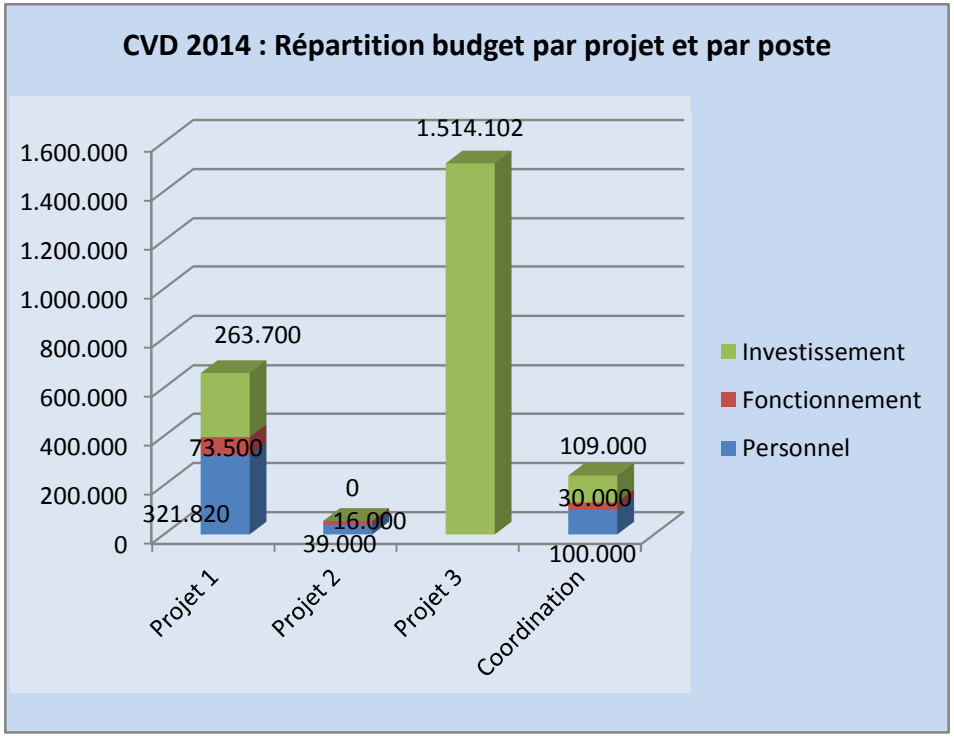

III. Projet 1.Une ville de la diversité culturelle et sociale

A. Maisons de Quartier

1. Décrocher La Lune - CCRC

L'opéra urbain Décrocher la Lune et sa préparation reste un moteur pour les ateliers lunaires. Plus nous nous rapprochons d'une échéance spectacle et plus leur travail converge vers des propositions artistiques nouvelles et originales à proposer à l'équipe qui dessine le spectacle. 2014 n'aura pas échappé à la règle : ça cogite, ça fait des progrès, ça lance de nouvelles idées au sein de compagnies lunaires. L'efferverscence d'avant spectacle en quelque sorte…Le travail s'est concentré sur la création ou sur les nouveautés : lancement de la compagnie d'échassiers, démarrage d'un travail permanent en danse aérienne, ajout de plusieurs morceaux dans le répertoire de l'Orchestre, nouvelle création pour les Filoups…Ce travail aura été possible bien entendu par le soutien financier de la Politique des Grandes Villes à ces ateliers qui aura permis des achats de matériel et d'équipement qui dopent le développement et les perspectives futures des ateliers.

La grande nouveauté de 2014 aura été le lancement d'un nouvel atelier d'échassiers. Cette formation avait été identifiée comme un besoin à l'issue de la dernière édition de Décrocher la lune.

L'Orchestre lunaire et les funambules sont les fers de lance du travail des compagnies lunaires et ceux dont le travail artistique est le plus abouti. Ils donnent l'exemple et le « la » pour les autres compagnies. Ils commencent à être suffisamment structurés pour faire parler d'eux au-delà de la région du Centre.

Le Grand orchestre NATIONAL lunaire

Cet atelier musical initié comme une performance ponctuelle en 2009 prend de plus en plus son envol ! Au fur et à mesure que les mois passent, les musiciens et bénévoles tiennent de plus en plus fermement les rennes du projet. Plusieurs musiciens se sont impliqués à des niveaux divers : répétitions du chœur, répétitions par pupitre, gestion des activités non-musicales, tenue du bar pour les répétitions, gestion administrative, réalisation des supports de communication, écriture de morceau…

L'orchestre est un groupe où il fait bon vivre! Les statistiques en sont la preuve : l'orchestre ne cesse de grandir. En 2014, il a passé la barre des 90 participants. Le projet a au demeurant pris une coloration assez familiale : on retrouve nombre de couples, frères et sœurs, parents et enfants, etc. Cet état de fait suffit à prouver que c'est un projet très fédérateur qui rassemble, et que l'on a envie de partager. Il s'agit d'un vrai projet d'intégration puisque le groupe reste ouvert à toute personne désireuse de rejoindre le groupe. Il intègre des musiciens et choristes aux niveaux très divers (de débutant à très confirmé) et d'origines très diverses. La nouveauté en termes de fréquentation : parmi les nouveaux inscrits, on compte plusieurs jeunes gens.

Pour l'année 2014, trois objectifs prioritaires avaient été fixés :

1) la diffusion du spectacle créé en 2013 et l'élargissement du répertoire dont l'organisation d'un grand temps fort : la tournée
2) la participation à des activités d'animation de ville musicales ou autres
3) la création d'un site internet.

- ***Le travail musical et artistique***

On peut dire que tous les objectifs ont été atteints à l'exception du site internet mais dont la création, liée à Décrocher la Lune, sera pour le premier semestre 2015. Du côté du répertoire, plusieurs nouveaux morceaux ont été travaillés notamment en vue de la tournée italienne :

1) Sara perche ti amo
2) Au clair de la Lune
3) Annie Laurie
4) Une version revisitée du Va pensiero de Verdi

Du point de vue des concerts, l'année a commencé timidement par un concert le 25 janvier au Centre culturel de Soignies puis il aura fallu attendre l'été pour que les concerts se succèdent : la tournée italienne, le Festival les Tailleurs à Ecaussinnes en octobre, le Collège Saint-Augustin à Enghien en novembre et l'Eglise de La Louvière en décembre. Chaque concert a drainé un public de 300 à 500 personnes. La plupart ont d'ailleurs été joués à guichets fermés.

- ***L'organisation d'activités parallèles***

L'Orchestre se plait également à participer à la vie de la Cité et à l'animation de Ville. Présent de façon récurrente dans certains événements, il aura contribué à l'ambiance louviéroise par l'organisation :

- d'un bal costumé à la soumonces générale de La Louvière
- d'un bar à bulles au Laetare
- d'un pique-nique musical à Strépy-Bracquegnies
- d'un bar à bulles lors des Fêtes de la musique

Au-delà de l'aspect festif de ces organisations, celles-ci permettent d'alimenter les caisses de l'orchestre et de financer une série d'activités ou d'achat de matériel. Les bénéfices des activités 2014 ont permis d'organiser la tournée d'été dans les Abruzzes qui a été entièrement auto-financée. Cette dynamique est également très importante pour la cohésion du groupe. Les activités extramusicales permettent aux gens d'apprendre à se connaître, de travailler ensemble et de développer des capacités propres de gestion d'organisation d'événement.

- ***La tournée italienne***

L'idée de la tournée italienne a germé lors de la préparation de l'édition 2015 de Décrocher la Lune. Les villes jumelles de La Louvière ont été contactées afin de prendre part à un projet de création de marionnettes géantes en 2015. Dans ce cadre, les Terre del Cerrano, un consortium de 4 villes des Abruzzes italiennes a été approché pour envisager une collaboration plus spécifique autour de l'Orchestre. La tournée de l'Orchestre y a été abordée comme un avant-goût du projet Décrocher la lune. En effet, qui mieux que lui n'incarne et ne porte la philosophie du projet Décrocher la Lune. L'Orchestre est la preuve vivante qu'on peut faire de grandes choses avec des citoyens de sa ville.

En fin de compte, les 4 villes ont répondu positivement à notre appel : Atri, Pineto, Roseto degli abruzzi et Silvi. Au cours de ces 4 dates, les conditions d'accueil et la réception du public ont été différentes. On peut dire que l'accueil le plus réservé a été à Atri (malgré la participation d'environ 150 personnes). Les 3 autres concerts ont été bien accueillis par le public plus timidement à Roseto (environ 200 spectateurs) mais à Pineto et Silvi, on peut dire que l'Orchestre a fait un tabac avec plus de 500 spectateurs attentifs, debouts, acclamant et reprenant avec le chœur son *Bella Ciao*. Les contacts ont été nombreux entre les musiciens et les habitants de ces villes qui tenaient vraiment à les féliciter chaleureusement. Une belle récompense pour l'investissement humain et financier consenti dans cette tournée. On peut également dire sans se tromper que ces concerts ont permis aux représentants des villes jumelées de juger de notre sérieux et de notre motivation dans la manière d'envisager le travail citoyen dans le cadre de Décrocher la Lune. Cette tournée a sans conteste facilité les contacts ultérieurs pour Décrocher la Lune.

Le projet de cette tournée réunissait trois objectifs qui ont tous été rencontrés :

a) la confrontation à un public non francophone qui ne connaissait pas l'Orchestre.
b) L'intégration de nouveaux morceaux du répertoire italien comme Sara perche ti amo ou Bella Ciao
c) Encore et toujours le renforcement de la cohésion du groupe.

Bien sûr partir à 100 dans une aventure pareille comporte parfois aussi des moments de tension, des débriefings artistiques sévères, des coups de fatigue, des voyages en car interminables, etc. Mais rien qui ne soit de nature à déstabiliser le rock qu'est devenu cet Orchestre. Une preuve supplémentaire de la solidité du projet !

Une formation

La démarche d'accompagnement et d'encadrement du groupe vise à le rendre de plus en plus autonome et à ce que certains bénévoles ou membres du groupe prennent des responsabilités croissantes dans la vie musicale et organisationnelle de celui-ci.

L'Orchestre se sont les musiciens bien sûr mais aussi une série grandissante de bénévoles qui rangent, organisent, contactent, maquillent, etc. Cette famille autour du groupe est à nos yeux aussi importante que le groupe lui-même et doit être valorisée pour sa contribution à la vie de l'Orchestre. Une formation maquillage a été donnée par une maquilleuse professionnelle à une 10 aine de personnes qui ont manifesté leur envie de faire prendre un rôle concret dans l'Orchestre sans être forcément musicien. Ces personnes ont été « équipées » et formées afin de permettre un confort maximum lors des prestations de l'Orchestre. Cette formation permet une préparation optimale et une approche professionnelle du métier d'artiste.

On peut vraiment dire que 2014 aura été l'année de la stabilité et de la consolidation des acquis artistiques et humains.

2015 sera sans nul doute placé sous le signe de la lune. Des contacts très intéressants ont été noués notamment avec l'Orchestre TOSO de la ville d'Ostende qui devraient déboucher sur une collaboration dans le cadre de Mons 2015. Ce projet socio-artistique flamand porté par l'association Kleine Verhaal et hébergé par le Centre culturel d'Ostende est constitué de musiciens de rue. Une première rencontre organisée à Ostende et un deuxième rendez-vous à La Louvière en décembre ont laissé entrevoir de belles perspectives de partenariat. L'Orchestre a également conclu un accord de coopération avec les 400 Coups dans le cadre du projet de WAPI pour Mons 2015. Plusieurs concerts sont déjà programmé pour l'année qui arrive.
2015, année de la consécration ?

Les FILOUPS / FUNAMBULES

On peut dire que l'année 2014 des Filoups a été marquée par 3 temps forts.

- ***De la création***

Au fil de Soi / dans le cadre du festival Cité Métisse à Bois du Luc / 26 avril 2014

Le Festival cités Métisses est un temps fort de l'année culturelle louviéroise qui propose une animation dans tous les carrés du Bois-du-Luc pour et avec la population et les associations locales. Les Filoups participent pour la 2ème fois à cette dynamique de mise en valeur de ce quartier louviérois. Ce spectacle implique le travail en atelier depuis la rentrée de janvier. Cette nouvelle création s'est intégrée au spectacle proposé par les Ateliers la tête en l'air sur la thématique transversale la marionnette. L'histoire racontée par un chœur de marionnettes humaines devient le socle sur lequel les ateliers se sont greffés. Le travail de coordination artistique a été assuré par Claude Lemay, metteur en scène de la Compagnie Maritime. Un spectacle gratuit, en plein air d'1h30, sur le site du kiosque de Bois du Luc en soirée de clôture du festival Cité Métisse.
Environ 500 spectateurs ont pu apprécier ce spectacle.

- ***De la diffusion***

Le fil rouge / dans le cadre du Week-end au bord de l'eau / 5 et 6 juillet 2014

Le fil rouge a été créé en 2013 pour le festival Cités Métisses en 2013. Il a été intégré en 2014 à la programmation du parcours spectacle du week-end au bord de l'eau. Le Week-end au Bord de l'Eau est un autre temps fort des événements culturels de rue de La Louvière auquel les Filoups ont déjà participé plusieurs fois. Pour cette réédition, la création a été redistribuée, retravaillée et resserrée pour proposer une version courte de 25 minutes et une version longue de 40 minutes. Le programme prévoyait 8 représentations du fil rouge pour le public naviguant sur les péniches (4 représentations par jour). Les mauvaises conditions climatiques ont contraint la troupe à annuler la dernière représentation. Cette reprise permet aux Filoups d'avoir une version courte de ce spectacle idéale pour sa diffusion dans des événements de rue dans lesquels les prestations excèdent rarement 30 minutes. Le travail conséquent mené au cours du Week-end prouve que les funambules peuvent assumer un rôle central dans des événements d'une certaine envergure où le professionnalisme est de mise.

De la formation

Formation avec Denis Josselin / 11 et 12 octobre 2014

Ce rendez-vous annuel permet à Denis Josselin de faire un point d'une saison à l'autre sur les progrès réalisés par les participants toujours plus aguerris et de leur lancer des nouveaux défis techniques à relever pour la suite. Il prend également le temps nécessaire avec les débutants afin d'asseoir leurs bases et de corriger, le cas échéant, leurs erreurs techniques ou la tenue de figures traditionnelles. En octobre 2014, le maître funambule a axé le travail sur l'utilisation et la manipulation d'objets sur le fil, notamment afin de créer des duos ou trios acrobatiques.

Un atelier au quotidien

En dehors des sorties qui permettent de mettre en valeur le travail des funambules, de motiver les participants et d'intégrer cet atelier à une dynamique d'animation de ville, les entrainements hebdomadaires se poursuivent avec beaucoup de stabilité. Les deux spectacles montrés en 2014 ont accru la visibilité des Filoups et ont débouché sur des sollicitations de participation à des événements extérieurs. Afin de répondre à ces propositions dans de bonnes conditions, il était nécessaire de faire l'acquisition d'une deuxième structure (câbles, tire-forts, mâts et plateformes) exclusivement destinée aux sorties afin d'éviter de démonter et remonter l'atelier à chaque prestation. Ce nouvel équipement sera sans conteste une facilitation du travail de diffusion des funambules. Il permettra également de multiplier les possibilités d'accueil de nouveaux participants au sein de l'atelier (avec des fils à différentes hauteurs). Au niveau de l'encadrement technique, un participant de l'atelier (Gil de Angelis) s'est formé sur le tas au montage des structures funambules au contact des techniciens de l'Ecole de cirque de Bruxelles et de Denis Josselin. Depuis 2011, il intervient régulièrement sur les montages techniques et est apte à présent à devenir le référent technique de l'atelier. Il peut gérer seul avec une aide du Centre culturel, les installations des funambules ce qui est également un gros plus pour l'atelier qui réduit la dépendance envers des prestataires extérieurs. La compagnie espère toujours vivement qu'à moyen terme des améliorations des installations sur le lieu d'entrainement soient possibles afin d'assurer un confort minimum aux participants : installation par exemple de sanitaires, électricité, chauffage d'appoint, etc.

Le public de l'atelier : En 2014, le groupe a connu quelques changements : le premier semestre voit le groupe s'agrandir si bien que pour le spectacle *Au fil de soi*, nous avions pu compter sur la participation de 11 funambules. La rentrée de septembre voit l'abandon de trois funambules et l'arrivée d'une nouvelle recrue. Dans la perspective de Décrocher la lune, des stages d'initiation, en collaboration avec l'Ecole Sainte-Marie de La Louvière vont nous permettre de relancer la dynamique du groupe et d'assurer les projets en cours.

Des perspectives de développement : Un nouveau spectacle sera présenté pour l'édition 2015 de Cités Métisses : « Le Temps Fil » qui réunira les 4 funambules les plus impliqués et les plus avancés techniquement parlant. Cette nouvelle proposition alimentera la palette de formules à proposer aux organisateurs d'événements afin de mettre en valeur les différents niveaux qui coexistent au sein du groupe.

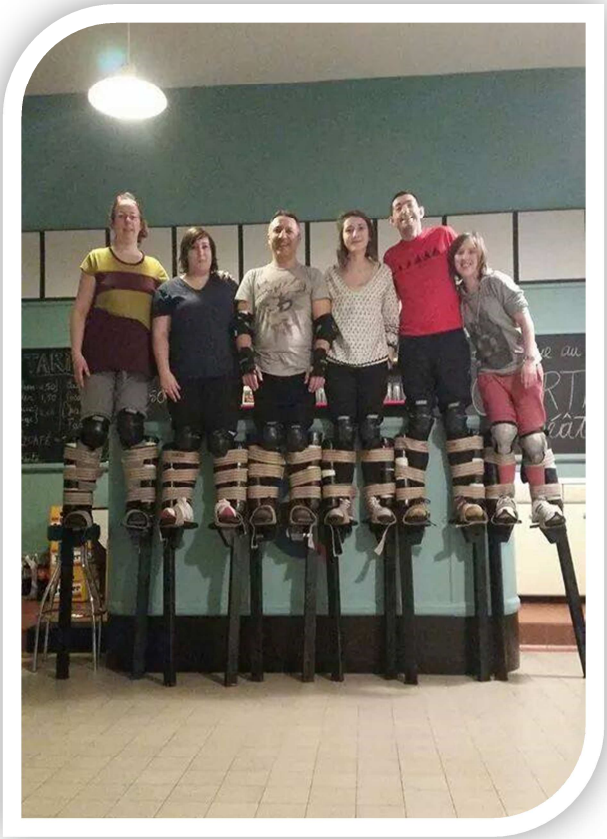

Aussi, en première partie du spectacle, des traversées théâtralisées seront proposées par les funambules initiés ou peu enclin à s'engager dans la création d'une nouvelle forme. Cette formule permet à chacun de trouver sa place en fonction de son niveau et de ses disponibilités. Outre Cités Métisses, une participation au festival Les tailleurs (Ecaussinnes) et une prestation dans l'opéra urbain Décrocher la lune s'annoncent pour 2015.

ALTITUDE 80/ECHASSIERS

La toute jeune compagnie des échassiers, nouvellement nommée, Compagnie Altitude 80, a démarré le travail le 7 octobre 2014. Depuis, les participants se retrouvent tous les mardis soirs sous la supervision et l'encadrement technique et pédagogique de Thomas Sauvenière de la compagnie TAKAPA. Ce jeune artiste a plusieurs cordes à son arc puisqu'il pratique différentes disciplines circassiennes dont le tissu aérien, le funambulisme et les échasses. Et surtout sa qualité principale : il est Louviérois ! Il est très important pour nous afin d'asseoir un travail dans la durée d'avoir des personnes-ressources de la région qui connaissent le terrain.

Ces 3 premiers mois d'activités ont été consacrés principalement à la construction des échasses avec les participants. Il est important dans la pédagogie proposée que les échassiers connaissent et apprivoisent leur principal outil de travail ! Dans un deuxième temps, après s'être essayé aux techniques de base et aux règles de sécurité élémentaires, les participants seront amenés à imaginer la construction d'un personnage ; de son histoire et la transposition de ce travail sur échasses.

A ce stade, 6 échassiers ont construit leurs paires d'échasses et se sont initiés. Une collaboration avec l'école Sainte-Marie constitue un relais pour accueillir de nouveaux participants qui vont rejoindre la compagnie dans la perspective de Décrocher la lune en septembre 2015. L'avantage de cet atelier sera sa souplesse technique : pas besoin d'une infrastructure énorme ou de transport de matériel, les échassiers pourront à peu de frais participer à différentes manifestations au cœur de la Ville d'abord et à l'extérieur ensuite. Les sollicitations de sorties pour ce groupe en construction sont déjà nombreuses pour des événements de rue qui se dérouleront au printemps et à l'été 2015. L'implantation de cet atelier à Quartier Théâtre qui est un projet ouvert sur le quartier permet déjà d'imaginer des interactions avec les habitants ou l'entourage proche.

DANSE AERIENNE

La pratique profesionnelle de la danse aérienne ou verticale ne court pas les rues. L'atelier de danse aérienne est donc un atelier assez complexe à animer de façon continue car jusqu'ici, nous n'avions pas de référent local. Le travail était donc dépendant de compagnies extérieures qui plus est étrangères ce qui rendait difficile et coûteux l'organisation d'ateliers. Depuis sa création en 2012, l'atelier avait toujours fonctionné par modules aboutissant à une création. La dernière en date remontant à juillet 2013 encadrée par la Compagnie Lézards Bleus (F). L'expérience nous a prouvé que la mobilisation par à coups rendait difficile la fidélisation des participants. Marie-Laurence Jadot a participé depuis le début de l'aventure comme participante puis comme encadrante technique à cet atelier. Diplômée d'un brevet de moniteur d'escalade et ancienne danseuse classique, elle a accepté de devenir la référente de cet atelier.

Fin 2014, elle a reconstitué un groupe d'une vingtaine de danseuses motivées issues d'écoles de danse de la région (dont certaines faisaient déjà partie du groupe initial). Ce groupe se réunit 2 dimanches par mois. Elle est repartie sur une approche très pédagogique. Les danseuses ont été amenées à voir un spectacle de danse contemporaine intégrant une chorégraphie verticale au Centre dramatique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse de Strépy-Bracquegnies. A la suite du spectacle, les participants ont eu l'opportunité d'échanger avec la danseuse sur la discipline.

Ensuite un programme pédagogique à été établi qui se poursuivra tout au long de l'année 2015 en vue de décrocher la lune.

- Découvrir et apprivoiser le matériel (harnais, casques, baudriers, etc)
- Apprendre les bases de l'escalade et les règles de sécurité
- Apprivoiser la hauteur (quelques séances prévues à Louvain-la-Neuve pour bénéficier d'une hauteur plus grande)
- S'échauffer pour éviter les blessures (avec un préparateur physique)
- Découvertes chorégraphiques

A l'image de l'atelier funambules, cet atelier sera permanent avec des entrainement réguliers puis sera ponctué d'interventions de compagnies extérieures par modules pour ouvrir l'atelier à une facette du travail chorégraphique aérien. La compagnie qui est pressentie pour la première intervention, c'est Motus-Modules. Une compagnie alsacienne qui travaille essentiellement sur grue.

La reprise de cet atelier sous cette nouvelle version offre des perspectives beaucoup plus ouvertes pour un travail à long-terme. C'est une discipline très impressionante et spectaculaire qui a déjà fait l'objet de nombreuses sollicitations auxquelles nous devrions pouvoir répondre dans un contexte plus stable et durable.

2. L'Action de Prévention et de Citoyenneté

Au cours de l'année 2014, les activités développées dans la cadre du subside de la Politique des Grandes Villes ont eu lieu dans les Maisons de quartier.

Cinq maisons de quartier sont implantées sur le territoire louviérois dans des zones urbaines en difficultés. Il s'agit de Saint-Vaast, Maurage, Houdeng, Bois-Du-Luc et La Croyère. On peut également mentionner la présence du local citoyen à Strépy-Bracquegnies et de l'Antenne Citoyenne à Haine-Saint-Pierre qui fonctionnent dans la même philosophie. Enfin, l'atelier vélo dispose d'un local à Houdeng pour entreposer les bicyclettes mais aussi pour effectuer les entretiens et les réparations nécessaires.

L'objectif est de développer différents projets avec les habitants des quartiers, en insistant sur l'aspect intergénérationnel.

Enfin, les Maisons de quartiers sont également ouvertes à des activités proposées par des partenaires comme Indigo, le CPAS, le CPCF, Vie Féminine, etc., ainsi qu'aux comités de citoyens qui chercheraient un lieu pour se réunir.

Chaque maison de quartier se veut être un lieu de rencontres interculturelles et intergénérationnelles.

Au niveau de l'APC, on retrouve trois grands types d'activités :

- Les activités/projets (culturelles, pédagogiques, sportives, ….) dans les Maisons de quartier dans le cadre du ***travail de quartier*** ;
- les activités dans les Maisons de quartier pour les plus jeunes dans le cadre de ***l'accueil extra-scolaire*** ;
- L'***atelier vélo.***

I. *Les activités dans les maisons de quartiers dans le cadre du travail de quartier :*

o Les coordinations sociales :

Des coordinations sociales sont organisées régulièrement dans l'ensemble des Maisons de quartier. Elles sont l'occasion pour les différents acteurs du quartier (institutionnels, associatifs, publics et privés) de se rencontrer dans le cadre d'un espace de participation citoyenne. Les représentants des comités de quartier y sont également conviés. Ces rencontres sont organisées à l'initiative de l'APC afin d'informer, de sensibiliser mais également de préparer l'organisation d'activités, la mise en place de projets, …

- Les réunions partenaires des Maisons de quartier :

Ces réunions se tiennent à raison d'une fois par mois afin d'organiser le planning des activités et des permanences au sein des Maisons de quartier.

- Les permanences des assistants sociaux :

Les assistants sociaux assurent la tenue de permanences sociales au sein des Maisons de quartier au moins une fois par semaine.

- Les études de quartier :

L'étude de quartier consiste en un diagnostic qui reprend les spécificités de chacun d'entre eux et qui peut être couplée avec une enquête « sécurité et citoyenneté » axée sur la vision des habitants sur leur quartier. La consultation et l'information des habitants se fait également par l'intermédiaire de réunions, de rencontres, mais également via les études quartier.

- Les activités :

  - Offre de services : permanences sociales, écrivain public, permanences partenaires, psychomotricité
  - Ateliers créatif, culinaire, musical (atelier guitare, percussions), ludique, culturel pour enfants et adultes
  - Activités sportives pour les jeunes (Tournoi de foot, Journée vélo…)
  - Activités cyber
  - Projet « Ciné-débat »
  - Festival « Cités métisses »
  - Jardins communautaires à Saint-Vaast
  - Fêtes des voisins
  - Événements festifs : Trivières en fête, « Fête de Pâques » à la Maison de quartier de Saint-Vaast, etc.

Comme pour les années précédentes, les projets mis en place en 2014 ont pour objectifs de proposer aux citoyens des quartiers, de toutes générations et cultures confondues, différentes activités et services en lien avec la culture et le sport. Et ce dans le but de créer des liens intergénérationnels et multiculturels entre les différents citoyens.

Dans ces lieux, un travail de soutien est réalisé par les équipes éducatives lors de l'élaboration et la concrétisation des projets-citoyens.

II. *Les activités dans les maisons de quartiers pour les plus jeunes dans le cadre de l'accueil extra-scolaire*

Au niveau de l'accueil extra-scolaire, des activités récurrentes (le mercredi après-midi) et ponctuelles (stages durant les vacances) sont organisées au sein des différents lieux d'accueil et communautaires. On peut mentionner, par exemple :

- Semaine sportive et culturelle ;
- Activités ludiques durant les vacances de Pâques ;
- Mise en place d'activités extra-scolaires à l'école de la Place Caffet les mercredis de 14h à 17h à Haine Saint Paul ;
- Animation "7 milliards de petits terriens" proposée par le réseau louviérois de lecture publique ;
- Projet fresque "La passion des enfants" à l'école Place Caffet ;
- Découverte au niveau historique du quartier d'Haine-Saint-Pierre ;
- Soutien scolaire (dans l'ensemble des Maisons de quartier » ;
- Activités extra-scolaire en maison de quartier ;
- Stage d'hiver sur le thème de l'interculturalité ;
- Stage d'été: "Au Pays des Petits Pirates" ;
- Atelier "Jeux m'amuse" ;
- Psychomotricité ;
- Voyage à travers les continents du monde ;
- Moments festifs : Halloween à Saint-Vaast, …
- Atelier "expression corporelle" ;
- Atelier percussion.

On retrouve ainsi différents types d'activités qui ouvrent à la culture ou au sport ainsi qu'à la socialisation des enfants eux-mêmes.

III. *L'atelier vélo*

A côté du travail effectué dans les différents quartiers, l'atelier vélo, situé à la rue Joseph II à Houdeng depuis le déménagement en 2010, remplit une mission inter-quartier. L'atelier vélo participe à des activités « extérieures » comme la semaine de la mobilité dans les écoles, la tenue d'une piste d'agilité lors de différents événements, les activités de sensibilisation dans les quartiers via les éducateurs (en partenariat avec le service Mobilité), etc.

IV. *Conclusions et recommandations*

1) Actuellement, le subside est à nouveau reconduit jusqu'en décembre 2015. Nous sommes toujours en situation de reconductions successives.

2) Bien que les agents soient maintenant bien habitués à la manière dont s'effectue la saisie des données, le remplissage « au fur et à mesure » des fiches ne s'effectue pas encore automatiquement. Cette observation est surtout visible dans le cadre des fiches projets. Au fil des années d'utilisation, il apparaît que cette fiche n'est plus adaptée quant aux informations utiles à récolter afin d'améliorer les projets, rédiger les rapports d'activités, etc. Cette manière de procéder permet une bonne analyse quantitative mais peu étayée au niveau qualitatif. Cet aspect a été notamment souligné dans le rapport d'évaluation externe. L'APC a donc effectué un travail sur les fiches de récolte de données afin qu'elles soient davantage adaptées afin de développer notamment l'aspect qualitatif de l'analyse.
3) Une communication interne et externe plus efficace a été mise en place dans le service durant cette année 2014. L'objectif est de poursuivre ce développement pour une meilleure visibilité du travail effectué. Le service s'applique à communiquer davantage et d'une manière plus efficace. Il informe de ce qui se fait à La Louvière, mais il communique aussi sur les objectifs poursuivis par le service afin que les citoyens connaissent mieux l'APC de manière générale (newsletter mensuelle, adresse mail unique apc@lalouviere.be, affiches, flyers, reportages dans la presse locale et nationale, présence régulière d'informations dans les toutes-boîtes, exploitation des réseaux sociaux, etc.).
4) Des études de quartier ont été relancées durant l'année 2012, celles-ci se sont poursuivies en 2013 et perdurent en 2014. Elles s'étendent à l'ensemble des quartiers afin de déterminer les besoins des citoyens louviérois. Pour ce faire, un questionnaire pointu a été élaboré par le service.
5) Les équipes de quartier ont réinvesti les Maisons de quartier, en étant davantage présentes sur le terrain depuis l'année 2012. Des grilles d'occupation des Maisons de quartier ont été complétées pour les différentes activités. L'objectif est de minimiser la présence des agents au bureau pour le travail administratif et maximiser leur présence sur le terrain.
6) La mise en place du « Soutien aux devoirs »[1] dans les Maisons de quartier : Dans le cadre des obligations de l'accueil extra-scolaire, un projet d'aide aux devoirs a vu le jour fin de l'année scolaire 2011 – 2012. Les assistants sociaux et les éducateurs de quartier encadrent les enfants du quartier fréquentant celle-ci. Un appel aux bénévoles (visant une implication citoyenne et le développement de l'aspect intergénérationnel) a été lancé afin de pouvoir étayer l'encadrement. Enfin, dans ce cadre, des animations sont également proposées par les animateurs petites enfance, les psychologues, … Des activités extra-scolaires et le soutien aux devoirs ont également été mis en place à Strépy-Bracquegnies et de La Croyère. A ce titre, le nombre d'agents attitrés à ces missions a été augmenté. A noter que le soutien scolaire est désormais repris au niveau du Plan de Cohésion Sociale.
7) Les coordinations sociales ont toujours lieu sur l'ensemble des quartiers. Cela nécessite de « repérer » l'ensemble des partenaires et des comités de quartier ou citoyens actifs présents sur le quartier. La relance des premières coordinations sociales n'avaient pas rencontré le succès escompté, sans doute dû à la période d'organisation (de juin à août 2012). Depuis lors, d'autres coordinations sociales se tiennent régulièrement et réunissent davantage de participants.

[1] Le soutien scolaire se tient dans les différentes Maisons de quartier ou antennes citoyennes à raison de 2 à 4 jours par semaine en fonction des Maisons de quartier de 15h30 à 17h00. Celui-ci est suivi d'une activité extra-scolaire jusque 18heures

Listing des projets mis en place sur les zones PGV en 2014

Comme indiqué au début de ce rapport, cinq maisons de quartier sont implantées sur le territoire louviérois dans des zones urbaines en difficultés. Il s'agit de **Saint-Vaast, Maurage, Houdeng, Bois-Du-Luc et La Croyère.** On peut également mentionner la présence du local citoyen à Strépy-Bracquegnies et de l'Antenne Citoyenne à Haine-Saint-Pierre qui fonctionnent dans la même philosophie.

Ci-dessous le détail par Maison de Quartier des projets mis en place en 2014 (Politique des Grandes Villes et Plan de Cohésion Sociale) :

1. Maison de quartier de Maurage

- la Maison de Quartier en elle-même en tant que lieu communautaire (gestion);
- permanences délocalisées du CPAS pour les moins de 25 ans (1X/sem);
- permanences délocalisées du CPAS pour les plus de 25 ans (2X/sem);
- permanences sociales de l'assistant social de quartier (1X/sem);
- permanence de l'écrivain public (1X/sem);
- psychomotricité (1X/15j en moyenne);
- atelier "guitare" (1X/sem);
- atelier "percussions" (1X/sem);
- cyber espace d'Indigo (2X/sem);
- soutien scolaire et activité extra-scolaire qui le suit (3X/sem);
- activités extra-scolaires du mercredi;
- réunions partenaires de la MQ (1X/mois);
- réunions de coordinations sociales (1X/3mois);
- projet de soutien à la parentalité;
- semaine ONE BAM-BAM;
- conférences santé en collaboration avec Comité "Et si on se voyait" (5 à 6X/an);
- Fête des Voisins dans la cité Leburton à Maurage;
- Etude de quartier de Maurage/sous-zone Leburton.

2. Maison de quartier de Saint-Vaast

- Fêtes des voisins;
- Move Your City;
- Les jardins de Tournesol ;
- Temps de Parole;
- Halloween;
- Projet Fresques ;
- Réunion Partenaires(1/mois);
- Coordinations sociales (1/trimestre) ;
- Maison de quartier (gestion) ;
- Cyber espace (2/semaine)
- Permanences sociales (1/semaine)
- Etude de quartier ;
- Soutien scolaire/ activités extra-scolaires.

3. Maison de quartier de Bois-Du-Luc

- Projet Unesco;
- Cités Métisses ;
- Réunions partenaires (1/mois) ;
- Maison de quartier (gestion) ;
- Cyber espace (2/semaine)
- Permanences sociales (1/semaine) ;
- Etude de quartier ;
- Soutien scolaire/activités extra-scolaire.

A titre d'information, les projets mis en place (non repris dans les zones « PGV ») au niveau des locaux citoyens de l'entité louviéroise:

1) Local citoyen de Strépy-Bracquegnies

- Soutien scolaire et activité extra-scolaire qui le suit (3X/sem);
- activités extra-scolaires du mercredi;
- permanence des éducateurs au local ;
- Participation au Week-end au bord de l'eau;
- Fête des Voisins à la Résidence Mécanique.

2) Local citoyen d'Haine-Saint-Pierre

- Formation informatique pour personnes âgées de plus de 60 ans et données par des ados - Stage de formation des ados (2015) ;
- Activités "Faisons connaissance" ;
- Antenne Citoyenne ;
-Permanences sociales (1/semaine) ;
-Coordinations sociales (1/trimestre) ;
-Espace Public Numérique ;
-Etude de quartier ;
-Soutien scolaire/activité extra-scolaire.

Maison de quartier de Houdeng-Goegnies

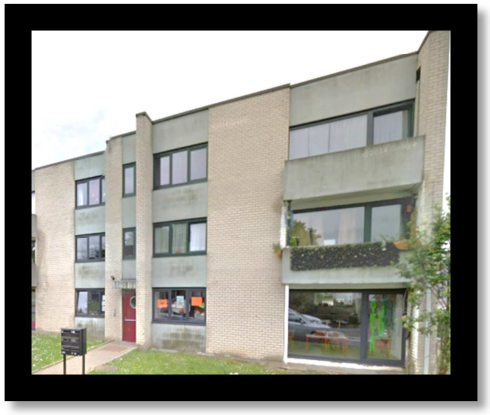

Maison de quartier de Saint-Vaast

3. Centre Public d'Action Sociale

Projets subventionnés en 2014

- activités citoyennes en Maisons de Quartier :

Poursuite des activités développées au sein des quartiers de Bois-du-Luc (groupe des Papas et Mamans Solidaires de Bois-du-Luc), Houdeng, La Croyère et Saint-Vaast (Centres Communautaires)

En 2014, les subventions reçues ont permis plus particulièrement de poursuivre l'équipement en petit électroménager des implantations précitées.

Le Centre Communautaire de Saint-Vaast partage désormais les locaux de la Maison de Quartier (déménagement réalisé mi-janvier 2015).

Le groupe des Papas et Mamans Solidaires de Bois-du-Luc a acquis un disque dur portable, ce qui lui permettra de conserver ses photos et réalisations de manière optimale.

Les aménagements se sont poursuivis à La Croyère. Un local « poubelles » est envisagé à l'extérieur. Les matériaux ont été achetés fin 2014. Les travaux seront réalisés courant 2015 par le service technique du CPAS.

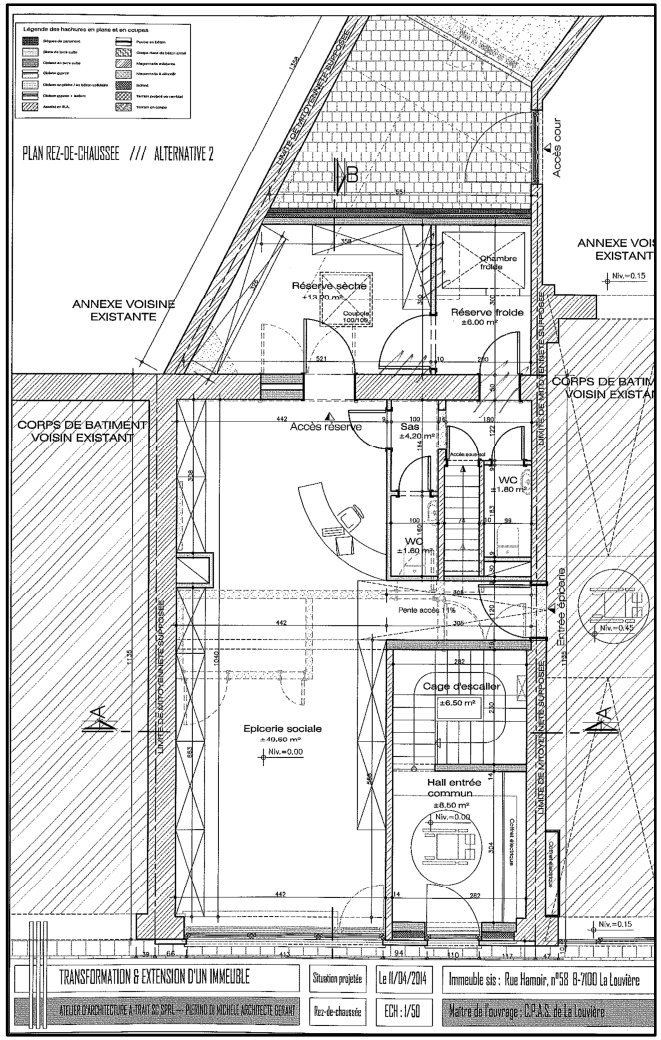

- Epicerie Sociale

Pour 2014, un montant de €250.000 était prévu pour la rénovation du bâtiment (épicerie, communs et toiture)

Pour rappel :
- le compromis de vente est passé au Bureau Permanent du 31/7/2013
- l'acquisition du bâtiment est passée en décembre (compromis de vente) en décembre 2013

L'avant projet ayant été accepté, l'architecte était chargé d'établir le permis d'urbanisme.
La décision de principe a été soumise au Conseil de l'Action Sociale du 26.12.14, l'avis de marché publié fin 2014. L'attribution est prévue fin du Ier semestre 2015.

Description succincte du projet

A La Louvière, une personne sur trois vit sous le seuil de la pauvreté et ne subvient pas à un ou plusieurs besoins primaires.
Notre projet a donc pour finalité de répondre aux besoins vitaux de type alimentaire, tout en respectant la dignité et la citoyenneté des familles bénéficiaires.
Les objectifs sont les suivants :
- lutter contre l'exclusion sociale par le développement d'un projet à caractère préventif et qui favorise le non assistanat
- respecter la dignité des familles bénéficiaires
- créer un lieu d'accueil et d'accompagnement adapté

Etat d'avancement

Le bâtiment acquis fin 2013 se situe à la rue Hamoir. Il est contigu aux Magasins Citoyens, initiative d'insertion socioprofessionnelle du CPAS. Les différents modules développés (espace coiffure, magasin de vêtements de seconde main, restauration, etc.) constituent des lieux de mise au travail ou de formation pour nos stagiaires.

La rénovation du bâtiment destiné à accueillir l'épicerie sociale prévoit une entrée commune aux deux bâtiments, une gestion commune et le développement d'une série de zones communes aux deux structures, comme par exemple l'administration de celles-ci.
Le CPAS de La Louvière entend développer des partenariats avec des associations actives dans le domaine de l'aide alimentaire sur l'entité de La Louvière afin de bénéficier de leurs invendus. Notre volonté, outre l'ouverture d'une épicerie sociale, serait de créer un centre logistique rassemblant les divers partenaires actifs dans le domaine, mais aussi la grande distribution. Ce centre logistique pourrait redistribuer les denrées alimentaires invendues aux partenaires, en fonction des besoins, mais aussi approvisionner notre épicerie.
Actuellement, ce sont environ deux cents familles que nous redirigeons vers nos partenaires. A terme, nous souhaitons toucher plus de familles, notamment grâce à la situation géographique privilégiée de notre épicerie.

Autres besoins identifiés pour assurer la continuité du projet

Les travaux d'aménagement seront réalisés au second semestre 2015.

Outre l'aménagement et l'équipement des lieux prévu en 2016, il sera nécessaire de prévoir du personnel d'encadrement pour le projet. D'autres frais devront également être budgétés, comme l'achat d'un ou plusieurs véhicules réfrigérés, mais aussi les coûts périphériques car les produits issus des invendus ne seront pas suffisants si nous souhaitons offrir un panel de produits suffisamment diversifié pour le public.

En 2014, nous avions rentré une demande de points APE auprès de la Région Wallonne, dans le cadre d'un appel à projets (Plan Marshall 2.VERT - Aide alimentaire et distribution des invendus alimentaires). Notre projet a été accepté par la Région Wallonne à concurrence de 7 points APE temps plein. La personne à engager devrait remplir une mission de coordination préparant la mise en place et l'ouverture de l'épicerie, finalisant les partenariats et mettant au point les modalités pratiques du fonctionnement du centre logistique

Il nous a cependant été impossible de recruter cette personne, en raison du surcoût que nous n'étions pas en mesure de couvrir (8600€ soit pour l'engagement d'un agent à temps plein durant six mois).

Etant donné l'état d'avancement de notre projet, si nous obtenons des points APE, l'agent qui serait engagé pourrait réaliser le travail préparatoire indispensable avant l'ouverture de notre épicerie.

Vu les perspectives de la PGV en 2015, de nouvelles sources de financement devront être envisagées afin de permettre le développement et la continuité de ce projet citoyen.

4. Centre Indigo

1. Introduction

Notre action se situe dans la perspective de la lutte contre la fracture numérique en installant , gérant et animant des salles informatiques accessibles au public. L'objectif initial était de permettre aux publics les plus éloignés de la société numérique de pouvoir y accéder : ces publics sont globalement caractérisés par un capital socioculturel faible. A ces larges publics, il faut ajouter d'autres catégories comme les séniors ou encore les personnes d'origine étrangère qui viennent s'installer sur le territoire.

2. Le dispositif

Le Centre Indigo gère 5 cyber espaces dont un EPN labellisé par la Région Wallonne.

2.1. EPN du quartier de la gare

14 postes accessibles du lundi au samedi selon les modalités suivantes :

Lundi matin (de 9h à 12h) : Formations senior
Lundi après-midi : partenaires suivant convention
Mardi matin (de 9h à 12h) : formation PMTIC (en partenariat avec le CPAS)
Mardi après-midi (de 12h30 à 18h) : accès libre aux membres
Mercredi matin (de 9h à 12h) : formation PMTIC (en partenariat CPAS)
Mercredi après-midi (de 2h30 à 18h) : accès libre aux membres
Jeudi matin : partenaire ou depuis septembre PMTIC (en partenariat CPAS)
Jeudi après-midi (de 12h30 à 18h) : accès libre aux membres
Vendredi matin (de 9h à 12) : Formations senior
Vendredi après-midi (de 12h30 à 18h) : accès libre aux membres
Samedi après-midi (de 14h à 18h) : accès libre aux membres

Ce qui représente 26h d'accès libre et 14h minimum de formation / semaine

2.2. Cyber-espace de Maurage

L'espace de Maurage compte 5 postes

Les heures de permanence cyber sont :le mardi de 16 à 18h en soutien à l'accompagnement aux devoirs, le mercredi de 14 à 16h et le jeudi de 14 à 16h

Ce qui représente 4h d'accès libre et 2h d'accompagnement dédié

2.3. Cyber-espace de Houdeng

L'espace d'Houdeng compte 7 postes : Les heures de permanence cyber sont : le jeudi de 15 à 18h, le vendredi de 15 à 18h et le samedi de 9 à 12h. Le vendredi matin, de 9h30 à 11h30, un atelier consacré aux seniors est proposé.

Ce qui représente 12h d'accès libre et 1h d'accompagnement dédié

Certains demandeurs d'emploi ayant besoin d'accompagnement pour les recherches d'emploi numériques fréquentent la permanence en MQ du vendredi en complément de la formation d'initiation (Mini-Tic) proposée au quartier de la gare.

2.4. Cyber-espace de Saint-Vaast

L'espace de Saint Vaast compte 4 postes
Les heures de permanence cyber sont : le mercredi de 15 à 18h, le jeudi de 16h00 à 18h

Ce qui représente 5H00 d'accès libre.

2.5 Cyber-espace de Bois-du-Luc

L'espace de Bois du Luc compte 4 postes
Les heures de permanence cyber sont : le mercredi de 16h00 à 18h , le vendredi de 16h00 à 18h.

Ce qui représente 4h00 d'accès libre.

3. Participations :

77 personnes ont bénéficié des formations PMTIC pour 2.210 heures de formation ;
23 personnes sont venues dans le cadre d'une convention avec l'OISP Mode d'Emploi pour 318 heures ;
92 seniors ont suivi différents modules de formations pour 1.836 heures ;
52 personnes ont pris une carte de membre ;

qui représentent 2501 accès durant l'année 2014.

➢ Conclusions

L'accès du plus grand nombre aux technologies de l'information est aujourd'hui bien plus étendu qu'il y a quelques années. Les ordinateurs domestiques se sont répandus dans de nombreuses familles en même temps que les coûts de connexion ont diminué via la généralisation de l'ADSL et que les techniques d'accès se sont largement simplifiées. Cette évolution pourrait réinterroger la pertinence du maintien du projet. Néanmoins, en même temps, l'impact de l'éventuelle exclusion à ces techniques est de plus en plus profond tant l'importance de ce monde numérique s'est généralisée dans de nombreux domaines de la vie sociale et économique : emploi ; formation, réseaux sociaux, … Etre en marge du monde numérique est de plus en plus pénalisant pour les personnes exclues et plaide pour le maintien du dispositif.

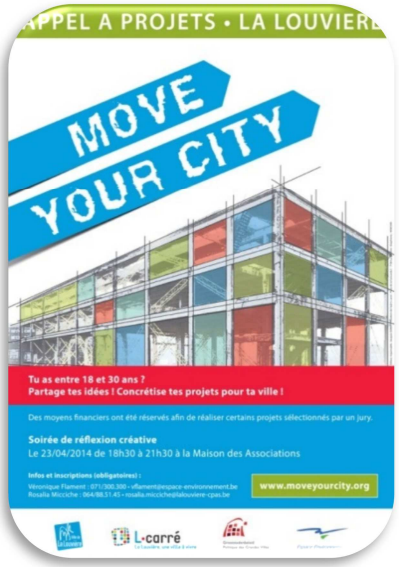

B. Ateliers Projet de Ville Durable (APVD)

✓ Nouvel appel à projet - MOVE YOUR CITY

En 2014, focus sur les 18-30 ans : l'ensemble du public-cible a été touché via un courrier personnalisé
Ce projet est issu de la philosophie des « Ateliers Projets Ville Durable ». L'Objectif de l'appel à projet :

- ❖ Soutien de projets citoyens pour une ville plus durable ;
- ❖ Amener et accompagner les jeunes à :
  - Réfléchir sur leur ville;
  - Imaginer des projets et les mettre en œuvre;
  - Appropriation du territoire ;
  - Développement d'un sentiment d'appartenance;
  - D'intérêt public;
  - Réalisables en 2014;
  - Economiquement faisables;
  - Portés par des 18-30 ans ;
  - Créatifs, solidaires;
  - Durables.
- ❖ L'accompagnement des porteurs de projets : soutien à la structuration des projets; outils méthodologiques; interface avec les acteurs compétents; échange de bonnes pratiques.

Une équipe pluridisciplinaire de pilotage méthodologique a été désignée par le bureau en date du 30 janvier 2014, suite au lancement d'un marché de services, Le marché de service a été attribué à Espace-Environnement, une association indépendante centrée sur la participation de tous les acteurs : les citoyens, les associations, les entreprises et les pouvoirs publics .Une équipe pluridisciplinaire de 35 personnes (urbanisme, aménagement du territoire, mobilité, environnement, rénovation durable, santé dans l'habitat). Des objectifs communs : le développement durable et concerté du cadre de vie ainsi que la promotion de la citoyenneté active et responsable. Plusieurs outils ont été mis à disposition afin de mobiliser les citoyens pour ce nouvel appel à projets.

- ◆ **Invitation personnalisée** par courrier à la soirée de lancement (18-30 ans) – 23 avril 2014
- ◆ **Conférence de presse** annonçant le projet et la soirée de lancement – 18 Avril 2014
- ◆ **Affichage** en ville et diffusion sur les portails **internet** de la ville (site, réseaux sociaux);
- ◆ **Via Relais de proximité** (Indigo, Maisons de quartier, Maison du Sport, L'APC,…)
- ◆ **Où trouver les infos :** Blog *Move your city* (depuis mi-avril) **moveyourcity.org ou www.l-carre.be :** ce blog a été créé afin que les projets puissent être déposés en ligne et que les candidats puissent suivre les étapes clés de l'appel à projet. On y retrouve aussi une rubrique « Boite à idées », où l'on y retrouve des exemples d'initiatives mise en œuvre.

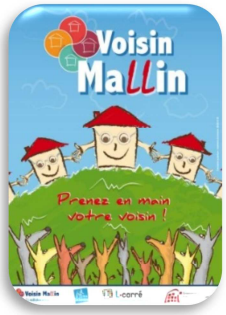

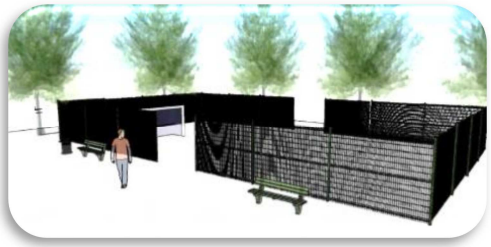

Sur 14 projets reçus, cinq projets proposés par les jeunes ont été sélectionnés, financés et seront accompagnés jusqu'à leur réalisation pour un budget total de 100.000 €. L'association Espace-Environnement a assuré l'accompagnement et le suivi des candidatures et des projets sélectionnés.

Les projets sélectionnés sont :

- Projet Voisin MaLLin, proposé par une habitante de Saint-Vaast, Giuseppina RUSSO, qui consiste en à promouvoir l'échange entre citoyens ;

  - Informer, conseiller, sensibiliser ;
  - Lutte contre l'isolement ;
  - Favoriser la convivialité, solidarité, la cohésion,.....

Des flyers ont été réalisés pour une distribution toutes-boîtes, suivie d'une séance d'information dans les quartiers de Saint-Vaast et Warocqué à La Louvière.

- Aménagement d'un terrain multi-sport, à la rue des Briqueteries à Saint-Vaast, proposé par les jeunes du quartiers avec le soutien du service Action Prévention et Citoyenneté. Bien plus qu'un espace de jeux pour les jeunes de Saint-Vaast qui ont porté le projet, cet espace est appelé à devenir un lieu de rencontres et de convivialité intergénérationnel. Son implantation favorisera cette volonté puisque situé sur un espace inoccupé proche de la Maison de quartier et du Centre communautaire de Saint Vaast. Les lieux comporteront également des tables, des bancs ainsi que des bacs pour cultiver fleurs et herbes aromatiques. En date du 27 novembre 2014, le bureau a attribué le marché à la société « Espace Verts et Fils Masse » pour un montant de 84.597,01 € TVAC. Les travaux vont être réalisés dans le courant 2015. L'inauguration est prévue avant l'été 2015.

- Aménagement de la Place du Nouveau Monde à Bouvy – La Louvière L'idée est de créer un espace sécurisant pour les enfants jouant sur la place mais aussi un espace de rencontre convivial pour les habitants. Implantation d'un espace grillagé simple afin d'éviter tout accident. Mettre en couleur les bacs en béton, implantation de deux bancs. *Plantation d'un arbre pour inaugurer ce projet.* En date du 22 janvier 2015, le bureau a attribué le marché à la société « Espace Verts et Fils Masse » pour un montant de 9.919,58 € TVAC. Les travaux vont être réalisés dans le courant 2015.

WOLF GARDEN FESTIVAL

Projet introduit par 5 louvièrois passionnés de Musique « Electronic » : Mauro, Déborah, Cyrill, Gilles, Marco, Ufuk :

- Festival de music électronique ;
  Concerts ;
  Défilé de mode ;
- Garden Party;
- Danseurs ;
- Stands de prévention ;
- Une partie des bénéfices sera :

  - reversée à une association pour les
  - sans-abri. Il y aura également une
  - Give-Box présente sur place.

La date retenue pour le festival est le 12 septembre 2015 au Louvexpo.

IV. Projet 2.Une infrastructure au service de la population

Maison des associations :

La Maison des Associations vise à offrir un soutien logistique aux nombreuses associations à caractère culturel, social, folklorique et sportif. Ce bâtiment a été rénové dans le cadre de contrats de ville précédents. La MDA est située dans le centre-ville et propose aux associations locales d'occuper les lieux de manière ponctuelle dans le cadre de leurs activités.
La MDA est équipée de matériel informatique, de cabines de traduction, de matériel audiovisuel, d'un site internet pour les associations, d'un espace de conférence de presse, et de salles de réunion. Les associations peuvent y tenir leurs permanences.
L'accueil et la régie sont assurés par Anne-Françoise LEMAITRE, ce qui permet d'assurer un accompagnement aux associations en semaine et le week-end.
Les recettes de location des salles pour l'année 2014 ont atteint la somme de 6.251,35 €. La majorité des demandes de réservation de salles bénéficient de la gratuité accordée par le collège communal, le montant estimé de ces locations gratuites atteint les 40.000 €.

I. Liste des principales activités qui ont eu lieu à la Maison des Associations :

- Répétitions hebdomadaires de la fanfare « Le Grand Orchestre National Lunaire »
- Befana d'une association calabraise ;
- Formations : ASBL Mode d'emploi, ASBL Caméléons, Ceraic, Lire et écrire, Tourisme (formations de guides), FPS, Service Mobilité, Service environnement, La Ligue des familles, Gsara, GRH, Centritudes Répétitions théâtre et improvisation : SAI l'Olivier, Solidarité Femmes, Picardie Laïque, CCRC ;
- Répétitions théâtre et improvisation : SAI l'Olivier, Solidarité Femmes, Picardie Laïque, CCRC ;
- Sophrologie : LES ;
- Réunions et rencontres citoyennes : Pour que vive la démocratie, Service communication ;
- Projection/débat : Arulef ;
- Réunions associatives : Société des Architectes du Centre, Oxfam, Association Itallano, Les Cépages de la Louve, Groupe Gamma, CCRC, Centre Indigo, Sport Plongée, Rotary LL, ASBL Solidarité Miro, Arulef, Amnesty international ;
- Réunions d'équipe : Tourisme, CCRC, Maison Castelain, Oxfam ;
- Réunions de la plateforme Femmes pour la préparation de la journée de la femme et de la journée contre les violences faites aux femmes ;
- Concours d'affiches pour le Laetare : animation de la Cité ;
- Réunions de bureau : Tourisme, CCRC, ACTV ;
- CA et AG : Tourisme, CCRC, LL centre-ville, Ceraic ;
- Vernissages : Tourisme ;
- Exposition et vernissage : Bibliothèque provinciale ;
- Conférences de presse : Cépré, Tourisme, Animation de la Cité, Gestion Centre-ville, Picardie Laïque, L-Carré, Maison du sport ;

- Conférences et conférences/débats : Extension ULB, Arulef, CIEP, Picardie Laïque, Solidarité Socialiste, Perspettiva Calabria, La Ligue des droits de l'Homme, GIPSO ;
- Brunch, réceptions : Centre capital, Animation de la Cité, Les Compagnons de la Louve, CCRC pour Belfius, Leleux Brokers, Tourisme , ASBL Elan ;
- Réunions et meetings politiques : PTB, PS, CDH, MCC ;
- Petit-déjeuner aux huîtres durant le carnaval : La Table Ronde ;
- Réceptions carnavalesques ;
- Yoga du rire : LES (Loisir Education Santé) ;
- Remise de prix scientifiques de la Maison de la Laïcité ;
- Colloques et congrès : CPAS, CSC, L-Carré, Vie Féminine, FGTB jeunes, Lire et écrire, Bibliothèque provinciale ;
- Journée de la Femme et Journée contre les violences faites aux Femmes de la plateforme Femmes du CPASPrésentation de deux formations professionnelles puis casting puis séances photos : « De l'espoir à la réussite » et « Réveillez le gagnant qui sommeille en vous » ;
- Soirée « Acteurs du Temps Présent » : CCRC ;
- 1er Mai de l'USC avec barbecue ;
- Remise du prix du « Meilleur ami » du Rotary LL ;
- Commémorations du 8 mai ;
- Soirée des Champions de la Maison du sport suivie d'un repas avec les villes jumelées ;
- Remise des dossards pour le Jogging de la Maison du sport ;
- Remise de tenues sportives aux enfants de club de football : LFFS ;
- Signature de contrats de travail suite à un rachat d'entreprise de titres services : Autrement dit ;
- Remise de matériel scolaire aux bénéficiaires : CPAS ;
- Festival de cinéma (court-métrage) 5/5 ;
- Critérium cycliste (Maison du sport) : accueil des sportifs, de la police et de la presse, catering ;
- Activité scientifique pour enfants par la Scientothèque de Bruxelles : création d'un robot ;
- Fête de la Sainte Cécile du conservatoire ;
- Journée de la personne handicapée : Plateforme du CPAS ;
- Fête de la Saint Nicolas du refuge des femmes battues ;
- Fête de la Sainte Barbe du personnel de nettoyage de la commune : petit-déjeuner ;
- Rencontre littéraire : PAC ;
- Loges pour « La mère Noëlle est une rockeuse » du Centre Indigo ;

Afin de mettre en place des mesures de réduction des coûts énergétiques à la Maison des Associations, nous avons lancé un audit externe, via une procédure négociée sans publicité. Ce marché a été attribué la firme Teen Consulting d'Arquennes.
Suite à cet audit, différents postes ont été mis en avant pour améliorer l'électricité, le chauffage et la performance énergétique (contrat de performance). Teen Consulting a réalisé les cahiers de charges afin que nous puissions lancer, en novembre 2013, les marchés « chauffage-ventilation » et « électricité ». Les deux marchés ont été attribués en 2014.

✓ Chauffage – ventillation : le marché a été attribué en février 2014 à la société JORDAN S.A. pour un montant de 18.387,16 € TVA, la réception provisoire a été effectuée en juin 2014.

✓ Electricité : le marché a été attribué en janvier 2014 à la société Mignone S.A. pour un montant de 21.791 €TVAC. Un avenant de 5.354,98 € TVAC a été attribué pour la mise en place des appliques murales. La Réception provisoire a été effectuée en décembre 2014.

V. PROJET 3. *Une ville innovante en éco-construction et en éco-gestion.*

RENOVATION D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE

✓ ***LES STUDIOS – REHABILITATION DES ANCIENS ATELIERS DENEYER***

Issu du constat montrant un manque d'espaces de répétitions pour les jeunes groupes de musiciens de la région, cette friche, après rénovation, sera donc destinée à devenir une infrastructure collective dédiée à la musique et aux modes d'expression alternatifs.

La structure comprendra des locaux de répétition, un studio d'enregistrement, un studio pour grapheurs, une aire pour le skate, une petite salle de concert,...

En décembre 2013, suite à un litige avec l'adjudicataire des travaux du à de nombreux manquements, le Conseil d'Administration a décidé de résilier, de façon unilatérale, le marché. Un marché relatif aux mesures conservatoires sera lancé afin d'assurer le maintien en état du bâtiment en attendant la relance du chantier.

En juin 2014, le bureau a marqué son accord sur la relance du marché de service suite à la décision du Conseil d'administration de mettre fin au marché de service. Nous avons attribué le marché de service à l'Atelier d'Architecture A-Traits, pour un montant de 67.000,00 € HTVA qui nous a transmis un dossier définitif en décembre 2014.

✓ LE SKATE PARK

Il s'agit de l'aménagement du hall arrière de la « maison des musiques » en espace dédié au graphe, skate et arts urbains.
Le bâtiment sera géré par le Centre Indigo en collaboration avecl'asbl ALTERN'ACTIVE.

Les travaux ont débuté en février 2013 et la réception provisoire des travaux a été actée en octobre 2013.

L'équipement du bâtiment sera réalisé en 2015.

AMENAGEMENT D' ESPACES DE CONVIVIALITE

Ces projets de rénovation, ont permis aux citoyens de se réapproprier l'espace par des rencontres ou l'organisation d'activités. La qualité de ces rénovations permet aux citoyens de se retrouver dans un environnement propice à l'échange et à l'identification des quartiers. Les objectifs de la PGV qui étaient d'apporter des repères aux habitants et un sentiment d'intégration dans une politique de développement urbain, ont été atteints.

✓ *Cité Leburton - Politique des Grandes Villes 2011*

Réaménagement d'un espace vert sur lequel se trouvait une école. Cet espace se situe au cœur de la Cité Leburton à Maurage. Projet : création d'un jardin communautaire, d'une aire de jeux et d'un terrain multisport en plein cœur de la cité dans un espace vert « non entretenu ».

L'espace est divisé en deux :

- D'un côté les jardins potagers et deux terrains de pétanque.
- Et de l'autre côté une aire de promenade, une plaine de jeux, et un terrain multi-sport.

Le tout est relié par une esplanade en mégadalles équipée de mobiliers urbains (vélos, banc, poubelles,...).
L'espace ainsi créé sera agrémenté de plantations diverses dont des arbres fruitiers (à fruits secs et charnus).

Les travaux ont débuté le 22 avril 2013.reprise désignée : WANTY s.a de Péronnes-lez-Binche ;

- Montant de l'attribution du marché de travaux : 329.164,33€ HTVA soit 398.288,84€ TVA 21% comprise.
- La réception provisoire a eu lieu en janvier 2014 et l'inauguration au eu lieu le 16 mai 2014 en collaboration avec les APC.

✓ *Place des Trieux*

Il s'agit de l'aménagement d'un espace de convivialité dans le quartier des Trieux à Houdeng-Goegnies. Lors de la première rencontre citoyenne en mai 2012, les riverains du quartier avaient émis des souhaits quant au futur aménagement de la Place. En mars 2013, le projet final retenu a été présenté lors d'une nouvelle rencontre citoyenne. Le marché a été attribué à la s.a. WANTY. Les travaux ont débutés le 17 février 2014, la fin des travaux a été réceptionnée en date du 16 décembre 2014. Le montant des travaux s'élève à 667.996,10 €HTVA.

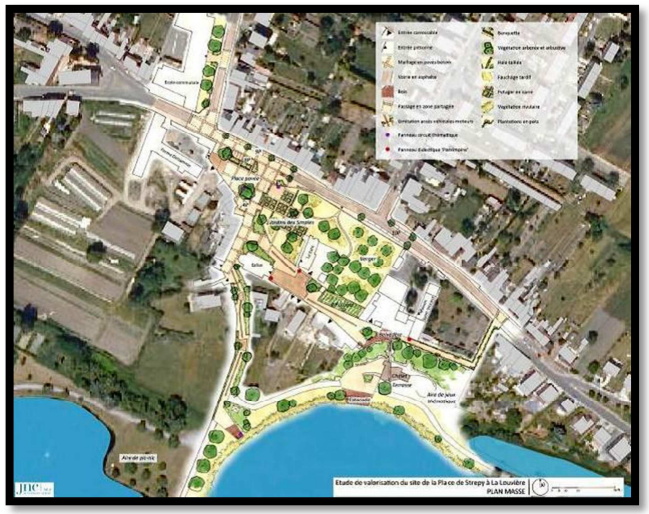

Etangs de Virelles

Etangs de Virelles

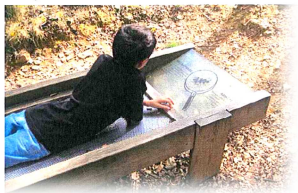

✓ *Etude et valorisation du site jouxtant la place de Strépy*

Fin 2012, un projet d'étude sur la valorisation du site des étangs de Strépy et de la place voisine a été confié au Bureau JNC International. Ce dernier a travaillé sur la réalisation d'un nouvel aménagement du quartier, en privilégiant les synergies entre les différents partenaires tels que la Ferme Delsamme, les étangs de Strépy, la réserve naturelle,...

En 2013, de nombreuses rencontres ont eu lieu entre les différents partenaires. Le diagnostic et les pistes d'études ont été présentés, sous forme de cinq fiches actions, lors d'une rencontre citoyenne en octobre 2013 :

- **Fiche-action 1 : L'amélioration de l'accessibilité au site des Etangs et les liaisons de promenades**

Cette amélioration de l'accessibilité au site englobe plusieurs thématiques : les entrées de site, de la ville, les connexions et liaisons aux divers réseaux de circulation, la qualité d'aménagement de ces réseaux, l'offre en stationnement et en transport en commun, l'efficacité et la visibilité de la signalétique, l'éclairage.

- **Fiche-action 2 : La requalification de l'espace public de la place de Strépy**

La Place de Strépy joue un rôle important dans l'intégration du site des étangs avec ses alentours. Elle en constitue d'ailleurs l'entrée principale. L'objectif est ici de créer un espace polyvalent qui permettrait une lecture claire de l'espace en proposant un espace partagé entre l'usager doux et l'automobiliste. Par ailleurs, le verger de la cure devrait trouver une meilleure intégration dans l'ensemble de l'espace public.

Fiche-action 3 : La valorisation des Etangs de Strépy

Lors de l'étude, il a été constaté que seulement une partie des Etangs était reprise en zone Natura 2000. Les 3 étangs du nord du site n'ont pas été repris dans cette zone naturelle. Il est donc question de réorienter les étangs de pêche vers une gestion plus naturelle du milieu.

- **Fiche-action 4 : La possibilité en termes d'hébergement**

L'idée est de créer des logements à destination des classes vertes des écoles pendant une semaine

Fiche-action 5 : La gestion du site

Une activité Horeca, de classes vertes et d'accueil de groupes pourrait être développée avec la Ferme Delsamme.
Dans l'a.s.b.l « Les Etangs de Strépy », on retrouverait tous les acteurs déjà présents sur le site. La solution retenue en termes de gestion réside dans l'amélioration de ce qui est fait aujourd'hui et le repositionnement des acteurs en fonction de leurs compétences. L'a.s.b.l « Les Etangs de Strépy » assumerait un rôle de coordination et d'animation du site avec un objectif de valorisation écologique et de sensibilisation.

Entreprise désignée : Jnc International et Augéo
Montant de l'attribution du marché de services : 96.800 € TVAC

Les fiches 1,3,4 et 5 ont fait partie d'un portefeuille Feder, nommé « Grande Boucle »
Pour la fiche 2, le marché de travaux est en cours d'attribution

L'attribution du marché de travaux a été validée par le Collège, en date du 29/12/2014, la société WANTY a été désignée comme adjudicataire. Le dossier est toujours à la tutelle.

LOGEMENTS

Il s'agit ici de rénovation d'immeubles dans le périmètre de rénovation urbaine qui permet la suppression de chancres urbains à l'entrée de ville et le renforcement de la fonction logement en plein cœur de la ville.
Cette rénovation favorise :

- La mise sur le marché de logements pour ménages à revenus moyens, à proximité immédiate des équipements sociaux, culturels, de transport, ...du Centre-Ville
- La mixité des fonctions, à travers la possibilité de création, au rez-de-chaussée, de commerces
- La conjugaison de moyens financiers grâce à un cofinancement avec la Région Wallonne dans le cadre de la rénovation urbaine
- La complémentarité avec les objectifs définis par le plan de rénovation urbaine du Centre-Ville.

Dans ce cadre, la réalisation des projets logements ont été confiés à la Régie Communale Autonome (RCA)
Deux immeubles sont en cours de réalisation :

Rue Sylvain Guyaux : Création de 6 logements en cofinancement avec la Région Wallonne, dans le cadre de l'ancrage communal. Après la réalisation, les logements seront cédés à Centr'Habitat via un bail emphytéotique. Le produit des locations – ventes sert à créer un fond de roulement à réinvestir dans d'autres projets de logements. Montant du marché de base : 729.688,25 € HTVA – Début des travaux juin 2010, fin des travaux prévu avril 2015 – Montant des travaux à l'état d'avancement n°57 : 880.218,89 € HTVA.

Rue du Moulin
Création de 3 logements de 1,2 et 4 chambres et d'un commerce, le tout destiné à la vente. Montant du marché de base : 500.637,38 € HTVA, options : 27.743,89 €HTVA - Montant total : 528.381,27 €HTVA. Début des travaux le 07/04/2014, fin prévue en avril 2015.

VI. Coordination – *Pilotage des projets*

Coordination du programme

➔*Missions de l'asbl.*

- Suivi administratif, technique et financier des conventions en cours : 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 ;
- Mise en place des comités d'accompagnement ;
- Organisation de rencontres citoyennes relatives aux projets en cours ;
- Suivi des projets « Move Your City » ;
- Evaluation des indicateurs ;
- Réaffectation des sommes non utilisées ;
- Coordination locale des différents partenaires publics et privés, avec les habitants ;
- Veiller à la promotion des actions ;
- Rédaction et suivi des conventions avec l'Etat Fédéral et entre la Ville et les différentes asbl : L-Carré, Le Centre Indigo
- Réunion de Comité de Pilotage ;
- « Décrocher La lune » : Grand Orchestre National Lunaire, véritable projet citoyen ;
- Participation à des séances d'information de la Politique des Grandes Villes ;
- Contacts réguliers avec la cellule administrative de la Politique des Grandes Villes ;
- Rédaction de cahiers des charges dans le cadre des projets confiés à l'asbl :
  - Maison des musiques : marché de services
  - Installation d'un terrain multi-sport à Saint-Vaast ;
  - Aménagement de la Place du Nouveau monde à Saint-Vaast ;
  - Skate Park : Fourniture et placement de modules de Skateboard à la rue V. Ergot, 33 à Strépy-Bracquegnies
  - APVD – Equipe pluridisciplinaire de pilotage méthodologique des Ateliers Projets Ville Durable ;
- Suivi des projets « Investissements » :
- Suivi technique, administratif et/ou financier des chantiers en cours :
  - Cité Leburton ;
  - La Maison des Musiques ;
  - Création de logements Rue du Moulin à La Louvière ;
  - Skate Park : hall arrière de la Maison des Musiques.
  - Suivi des travaux d'amélioration énergétiques : Chauffage et électricité.

➔*Suivis administratif et financier*:

Gestion de l'a.s.b.l au quotidien

Réalisation du bilan financier et préparation du contrôle avec l'Administration Fédérale (Cellule Politique des Grandes Villes) :

- ➔ Réalisation de l'évaluation financière et participation au contrôle financier ;
- ➔ Suivi du budget ;
- ➔ Gestion des dépenses ;
- ➔ Organisation de l'information générale sur le Contrat de Ville ;
- ➔ Conventions ;
- ➔ Communication.

Communication

Suite au marché de service « Communication et création d'un site internet», lancé en 2013 avec la Société New Com, un site internet a été mis en place.
Ce site est régulièrement mis à jour avec nos activités, nous y avons inséré notamment les renseignements relatifs au lancement de Move Your City
Ce site peut être consulté via l'adresse : www ;l-carre.be

L-carré
La Louvière, une ville à vivre

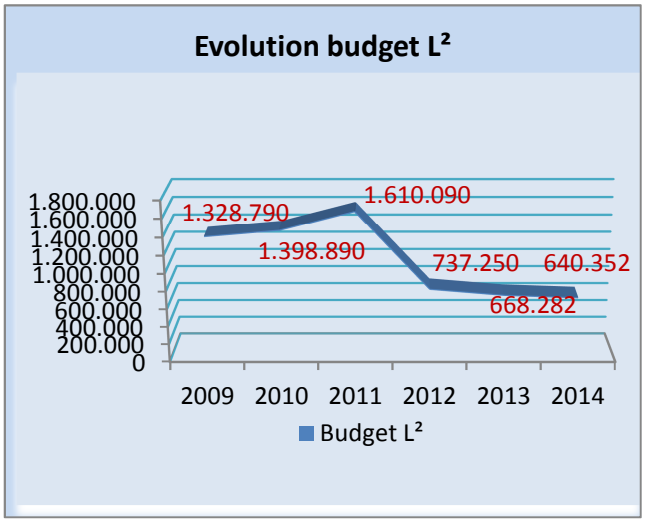

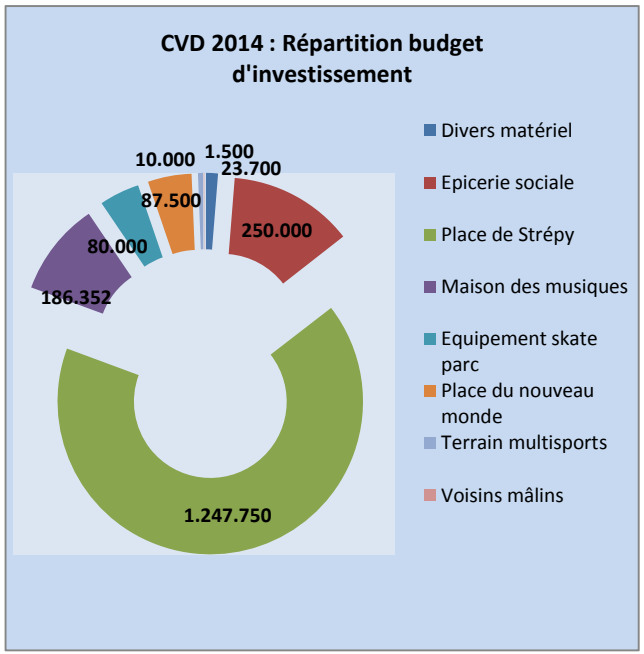

Pour mener à bien le pilotage du programme et les missions qui nous sont confiées, notre effectif représentait, en 2014, un équivalent de 4,33 temps plein :

- Madame Stefana BAIO, Responsable de l'asbl et Coordinatrice du Contrat Ville Durable
- Monsieur Fabrizio LUONGO, Technicien-Surveillant de chantier (mis à disposition par le CPAS)
- Monsieur Driss DRIOUCHE, Comptable APE
- Madame Patricia LAKOMY, Collaboratrice APE
- Madame Rosalia MICCICHE, Collaboratrice (engagée le 21r mars 2014)
- Madame Anne-Françoise LEMAITRE, Ouvrière – Régisseur à la Maison des Associations
- Monsieur Vincenzo CHIAPPARO, Ouvrier – Technicien à l'Atelier Vélo

➔*Volet financier*

Le budget PGV alloué à l'ASBL pour l'année 2014 a diminué par rapport à 2013. Il est passé de 628.282 € à 590.352 €.

Le budget de fonctionnement et de frais de personnel sont respectivement de 91.500 € et 188.000 €.

Le budget d'investissement de l'ASBL se répartit sur trois postes principaux, la maison de musique (186.352 €), l'équipement du skate parc (80.000 €), et les ateliers villes durables (Place du nouveau monde, Voisins malins et Terrain multisport) pour un montant de 109.000 €.

Depuis 2009, l'ASBL L² a pris en charge le suivi technique, administratif, et financier de la plupart des projets financés par la PGV. Son budget a fortement augmenté passant de 345.000,00€ en 2008 à 1.610.000,00€ en 2011 et 590.352,00 € en 2014.
Au contraire l'effectif du personnel n'a cessé de diminué passant de 7,5 équivalent temps plein en 2008 à 4,33 équivalent temps plein en 2014.
En plus du suivi de ces chantiers, l'ASBL veille à la bonne exécution et au suivi financier des autres chantiers gérés par les partenaires.

Les projets d'investissements de 2014 sont représentés dans le graphique suivant.

Concernant l'ASBL L-Carré, le budget de fonctionnement financé par la PGV s'élève à 27.247,52 € et les frais de personnel à 98.690,78€

VII. COMPTES ANNUELS 2014

Le bas du bilan a connu une baisse par rapport à 2013, il est passé de 2.892.778,50 € à 2.563.804,60 €.
Cette baisse est due à la diminution des valeurs sur les comptes bancaires suite à la concrétisation de plusieurs projets d'investissement et qui ne sont pas comptabilisé à l'actif comme faisant partie du patrimoine de l'ASBL. Le montant de 2.563.804,60 € est composé des valeurs disponibles sur les comptes bancaires et des subsides PGV à recevoir de la Ville.

L'ASBL n'a pas de patrimoine propre, les travaux effectués sont inscrit directement en charge, ce qui explique que l'actif immobilisé de l'ASBL est nul.

En cours de l'année 2013, l'asbl a signé des actes de renonciation au droit d'accession. Le montant des travaux effectués à partir de cette date ne seront plus inscrits directement en charge mais en actif dans le compte immeuble en stock. Cette opération n'aura aucune incidence sur le résultat de l'asbl.

L'année 2014 a enregistré une perte de 22.745,11 €. Cette perte s'explique par les frais d'avocats et taxes fédérales payés par l'asbl et qui ne sont pas acceptés par la PGV comme justificatifs de dépenses, le subside reçu ne couvre plus donc toutes les charges de l'asbl. Ces frais exceptionnels se sont élevés, respectivement, à 25.006,19 € et 9.210,11 €,
Le bénéfice cumulé des exercices antérieurs s'élève à 159.731,09 €.

Sur le compte de résultat, l'ASBL a enregistrée des dépenses d'investissement et de fonctionnement d'un montant de 774.483,14 €.

Ces charges sont constituées essentiellement de l'aménagement de la maison de musique à hauteur de 223.914,28, aménagement d'un espace de convivialité Cité Leburton, à hauteur de 37.586,47 €, ce dernier projet clôturé en 2014 est sorti du patrimoine de l'asbl par une diminution du stock.
Les autres dépenses se sont évaluées à 329.639,77 € composées de frais de fonctionnement de l'asbl, de la Maison des associations, et de l'atelier vélo, aménagement de la MDA et La Source, de différents honoraires, évaluation CVD, Move Your City, communication et frais d'avocats.

Les frais de personnel ont été évalués à 174.930,95 €.

Ces dépenses ont été financées par les subsides de la Politique des Grandes Villes à hauteur de 746.875,02 € et les subsides APE du Forem d'un montant de 27.608,12 €.

Place Communale, 1
BE-7100 LA LOUVIERE
NA407638936

EUR

Bilan à soumettre à l'A.G. du 18 juin 2015
Exercice 2014

01/01/2014 - 31/12/2014

18/06/2015

ACTIFS IMMOBILISES	20/28		**824,50**
II. Immobilisations incorporelles (ann. I; A)	21		**824,50**
214000 LOGICIEL		1.649,00	
214900 AMTS S/LOGICIEL		(824,50)	
III. Immobilisations corporelles (ann. I; B)	22/27		
B. Installations; machines et outillage	23		
230100 INSTALLATIONS MDA		500,94	
230109 AMORT. INSTALLATIONS MDA		(500,94)	
230200 MATERIEL GROUPEMENT DES PERSONNES		3.580,87	
230209 AMORT. MAT. GROUPEMENT DE PERSONNES		(3.580,87)	
C. Mobilier et matériel roulant	24		
240000 MOBILIER & MATERIEL		14.172,12	
240001 MOBILIER MDA		1.260,45	
240002 MATERIEL INFORMATIQUE GROUP. DES PERS.		11.115,37	
240009 AMORT. MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU		(26.547,94)	
241000 MATERIEL ROULANT - GROUP. DES PERSONNES		1.407,00	
241009 AMORT.MAT. ROULANT- GROUP. DES PERSONNES		(1.407,00)	
ACTIFS CIRCULANTS	29/58		**2.562.980,10**
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		**406.151,74**
A. Stocks	30/36	406.151,74	
350000 STOCK IMMEUBLES		406.151,74	
VII. Créances à un an au plus	40/41		**809.480,47**
B. Autres créances	41	809.480,47	
410220 SUBSIDES CVD 2011 A RECEVOIR		150.436,26	
410230 SUBSIDES PGV 2013 A RECEVOIR		62.828,20	
410240 SUBSIDES PGV 2014 A RECEVOIR		590.352,00	
416200 PROVISION O.N.S.S.		5.864,01	
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53		**1.242.393,62**
530100 LIVRET VERT ING		1.171.957,07	
530200 LIVRET ORANGE ING		70.436,55	
IX. Valeurs disponibles	54/58		**98.737,09**
550000 COMPTE A VUE ING 371-16		83.127,98	

550400	ING 370-52		15.535,51	
570000	CAISSE - ESPECES		73,60	
X. Comptes de régularisation		490/1		**6.217,18**
491100	INTERETS A RECEVOIR		6.217,18	
	Montant total de l'actif			**2.563.804,60**

Place Communale, 1
BE-7100 LA LOUVIERE
NA407638936

EUR

Bilan à soumettre à l'A.G. du 18 juin 2015
Exercice 2014

01/01/2014 - 31/12/2014

18/06/2015

CAPITAUX PROPRES	10/15		**2.334.678,43**
V. Bénéfice reporté	140		**159.731,09**
140000 BONI REPORTE		159.731,09	
Perte reportée (-)	141		**(22.745,11)**
141000 PERTE DE L'EXERCICE		(22.745,11)	
VI. Subsides en capital	15		**2.197.692,45**
150000 SUBSIDES PGV		2.112.150,30	
150700 SUBSIDE M.D.A.		85.542,15	
DETTES	17/49		**229.126,17**
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48		**227.962,54**
C. Dettes commerciales	44	79.220,10	
1. Fournisseurs	440/4	79.220,10	
440000 FOURNISSEURS		12.789,95	
444000 FACTURES A RECEVOIR		66.430,15	
E. Dettes fiscales; salariales et sociales	45	18.980,42	
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	18.980,42	
455000 REMUNERATIONS A PAYER		(74,00)	
456000 PECULES DE VACANCES		19.054,42	
F. Autres dettes	47/48	129.762,02	
480405 SUBSIDES PGV A TRANSFERER 2010		20.468,84	
480407 SUBSIDES PGV A TRANSFERER 2011		20.263,35	
480408 SUBSIDES PGV A TRANSFERER 2012		22.409,85	
480409 SUBSIDES PGV A TRANSFERER 2013		12.377,02	
480500 SUBSIDE "GROUP.DES PERSONNES" A TRANSFER		1.306,80	
480510 VILLE DE LA LOUVIERE A TRANSFERER		2.936,16	
480511 SUBSIDE PGV 2014 A TFT CENTRE CULTUREL		50.000,00	
X. Comptes de régularisation	492/3		**1.163,63**
492000 CHARGES A IMPUTER		1.163,63	
Montant total du passif			**2.563.804,60**

Place Communale, 1
BE-7100 LA LOUVIERE
NA407638936

Bilan à soumettre à l'A.G. du 18 juin 2015
Exercice 2014

18/06/2015

EUR

01/01/2014 - 31/12/2014

COMPTE DE RESULTATS				
I. Produits et charges d'exploitation				
Chiffre d'affaires		70		774.483,14
700200	SUBSIDES FEDERAUX PGV		746.875,02	
700300	SUBVENTIONS FOREM		27.608,12	
Autres produits d'exploitation		71/74		333,32
749100	EXON. PRECOMPTE PROF. COORDINATION		231,14	
749101	EXON. PRECOMPTE PROF. ATELIER VELO		5,71	
749102	EXON. PRECOMPTE PROF. MDA		96,47	
Approvisionnements; marchandises ;) mentions Services et biens divers) facultatives		60/61		
Approvisionnements		60		(291.731,75)
605000	AMENAGEMENTS MAISON DES MUSIQUES		(223.914,28)	
605002	AMENAGEMENTS CITE LEBURTON		(37.586,47)	
609500	VAR STOCKS IMMEUBLES MAISON MUSIQUE		223.914,28	
609501	VAR STOCKS IMMEUBLES LEBURTON		(254.145,28)	
Services et biens divers		61		(329.639,77)
610300	ACTIVITES ACTION PREVENTION ET PROXIMITE		(3.489,85)	
611003	AMENAGEMENTS MDA - PLACE MANSART		(47.426,39)	
611005	AMENAGEMENTS ESPACE CONVIVIALITE SOURCE		(16.631,13)	
611099	ENTRETIENS ET REPARATIONS MDA		(916,21)	
611420	ENTRETIENS ET REPARATIONS MATERIEL		(272,25)	
611510	LOCATION MATERIEL MDA		(1.358,61)	
611520	LOCATION LOCAUX PLACE DE LA CONCORDE		(114,97)	
612000	FOURNITURES		(254,32)	
612010	FOURNITURES MDA		(1.598,02)	
612110	EAU GAZ ELECTRICTE MDA		(11.748,25)	
612200	FOURNITURES DE BUREAU		(4.257,46)	
612300	FOURNITURES INFORMATIQUES		(17.079,94)	
612400	DOCUMENTATION		(642,01)	
612500	FORMATION, SEMINAIRES		(943,80)	
613100	HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE		(6.534,00)	
613200	DROITS D'AUTEURS,SABAM		(324,14)	
613300	HONORAIRES SECRETARIAT SOCIAL		(2.893,90)	
613302	HONORAIRES SODEXO		(677,60)	
613303	HONORAIRES AVOCATS		(25.006,19)	
613309	HONORAIRES DIVERS		(100.662,28)	
613400	COTISATIONS		(125,00)	
613510	ASSURANCES INCENDIES		(75,88)	
613520	ASSURANCE RC		(332,21)	
613530	ASSURANCE RC ADMINISTRATEURS		(524,40)	
614300	FRAIS DE DEPLACEMENTS		(232,52)	
615200	COMMUNICATIONS ET ACCOMP. DE PROJET		(49.421,28)	
615250	FRAIS DE RECEPTION, REPRESENTATION		(240,00)	
616200	TELEPHONE		(131,77)	
616500	PUBLICATION LEGALE		(323,01)	
617100	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL		(35.402,38)	
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)		70/61		**153.444,94**
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)		61/70		
C. Rémunérations; charges sociales et pensions (ann. VI; 2) (-)		62		(174.930,95)

Bilan à soumettre à l'A.G. du 18 juin 2015
Exercice 2014
01/01/2014 - 31/12/2014

620200	REMUNERATIONS - EMPLOYES		(92.446,25)	
620301	REMUNERATIONS - OUVRIERS MDA		(25.187,87)	
620302	REMUNERATIONS - OUVRIERS ATELIER VELO		(15.703,73)	
621000	O.N.S.S. S/APPOINTEMENTS		(8.272,65)	
621101	O.N.S.S. S/SALAIRES MDA		(10.610,08)	
621102	O.N.S.S. S/SALAIRES ATELIER VELO		(6.432,55)	
623100	FRAIS DE DEPLACEMENT		(336,39)	
623200	ASSURANCE LOI		(1.561,10)	
623300	MEDECINE DU TRAVAIL		(736,29)	
623350	CAFETARIAT		(385,12)	
623400	CHEQUES-REPAS		(4.352,00)	
623401	CHEQUES-REPAS COORDINATION		704,14	
623402	CHEQUES-REPAS ATELIER VELO		228,90	
623403	CHEQUES-REPAS MDA		252,88	
625000	PROV. PR PECULE DE VAC. - DOTATION		(19.054,42)	
625001	PROV. PR PECULE DE VAC. - UTILISATION		3.723,85	
625009	PROV. PR PECULE DE VAC. - REPRISE		5.237,73	
D.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630		(412,25)
630100	DOT AMORT IMMO INCORPORELLES		(412,25)	
G.	Autres charges d'exploitation (-)	640/8		(9.210,11)
640000	CHARGES FISCALES EXPLOITATION		(6.102,18)	
640300	PRECOMPTE IMMOBILIER		(3.107,93)	
[	Bénéfice d'exploitation (+)	70/64		
[	Perte d'exploitation (-)	64/70		**(31.108,37)**
II.	**Produits financiers**	75		10.488,74
751200	INTERETS CREDITEURS		10.488,74	
Charges financières (-)		65		(505,15)
659000	FRAIS BANCAIRES		(505,15)	
[	Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		
[	Perte courante avant impôts (-)	65/70		**(21.124,78)**
Charges exceptionnelles (-)		66		(47,02)
664009	REGUL. ET CHARGES DIVERSES		(47,02)	
[	Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66		
[	Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70		**(21.171,80)**
IV.	**Impôts sur le résultat (-) (+)**	67/77		(1.573,31)
670300	PRECOMPTE MOBILIER		(1.573,31)	
[	Bénéfice de l'exercice (+)	70/67		
[	Perte de l'exercice (-)	67/70		**(22.745,11)**
[	Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	70/68		
[	Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70		**(22.745,11)**